

# MAIRIE DE BOREST

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le vingt huit mai, dix neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Borest, dument convoqué, s'est réuni en mairie, à huis clos, sous la présidence de Madame Marie-Paule Eeckhout, Maire.

Date de convocation : 20 mai 2020.

Présents : Messieurs Sicard, Bianchini, Longuet, Fleury, Duchesne, De Freitas,

Carpentier, Bordereau

Mesdames Didier, Degraeve, Lacaze

formant la totalité du Conseil municipal élu le 15 mars 2020.

Madame Céline Lacaze a été élue secrétaire de séance.

### Installation du nouveau conseil municipal

Madame Marie-Paule Eeckhout, Maire, donne lecture du résultat de l'élection municipale du 15 mars 2020 et proclame l'installation du nouveau conseil. Elle transfère la présidence de séance à Monsieur Bruno Sicard, doyen d'âge.

### Election du maire

Monsieur Bruno Sicard procède à l'élection du Maire.

Monsieur Bruno Sicard, conseiller municipal, propose sa candidature.

Aucun autre conseiller n'est candidat.

Après un vote à bulletin secret, Monsieur Bruno Sicard recueille l'unanimité des voix, soit 11. Il est immédiatement proclamé Maire et installé dans ses fonctions.

Monsieur Sicard, Maire, remercie Mme Marie-Paule Eeckhout et M. Claude Fudali pour leur dévouement et le travail effectué pendant de nombreuses années au service de la commune.

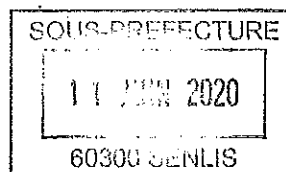
### Election des Adjoint

#### 1<sup>er</sup> Adjoint

Monsieur Sicard propose Madame Valérie Didier au poste de 1<sup>er</sup> Adjoint, aucun autre conseiller n'étant candidat, il est procédé au vote.

Après un vote à bulletin secret, à l'unanimité, par 11 voix, Madame Valérie Didier est élue 1<sup>er</sup> adjoint et immédiatement installée dans sa fonction.

#### 2<sup>ème</sup> Adjoint



Monsieur Sicard propose Monsieur Yves Bianchini au poste de 2<sup>ème</sup> Adjoint , aucun autre conseiller n'étant candidat , il est procédé au vote.

Après un vote à bulletin secret , à l'unanimité, par 11 voix, Monsieur Yves Bianchini est élu 2<sup>ème</sup> Adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

**Objet : indemnités du Maire et des Adjointes**

Monsieur Bruno SICARD , Maire , propose au conseil municipal , la fixation de l'indemnité de fonction du Maire et des Adjointes.

Conformément à l'article L2123 du CGCT , à l'unanimité , le conseil , sur la base de l'indice maximal de la fonction publique , fixe à :

**Indemnité du Maire :**

25,5% de l'indice B 1027/M 830 soit : 991 € 80 au 28/5/2020.

**Indemnité des Adjointes :**

9,9% de l'indice B 1027 /M 830 soit : 385 € 05 au 28/05/2020.

La présente délibération gardera sa validité en cas de changement de l'indice maximal.

**Réserve conseiller délégué.**

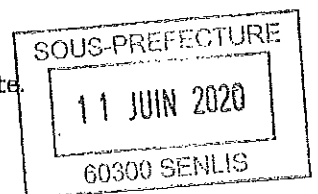
Le Conseil autorise Monsieur le Maire à mandater , à hauteur de 1000 € sur le budget communal 2020 , des indemnités aux conseillers délégués à diverses tâches communales.

Les documents afférents à ces nominations seront immédiatement transmis à Monsieur le Préfet de l'Oise , Monsieur le Trésorier municipal.

**Conseillers communautaires**

Monsieur Bruno Sicard est nommé conseiller communautaire , Titulaire ,

Madame Valérie Didier est nommée , conseillère communautaire , Suppléante.



La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au lundi 8 juin à 20h30.

Pour expédition certifiée conforme.

A Borest,

Le 28 mai 2020.

Le Maire

Bruno Sicard.